

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2024

14 mai 2024

AGENDA

1

**RÉSULTATS
FINANCIERS**

2

**RAPPORTS
DES COMMISSAIRES
AUX COMPTES**

3

**VOTE DES
RÉSOLUTIONS**

RÉSULTATS FINANCIERS

01

Ben Page
Directeur Général

CHIFFRES CLÉS 2023

CHIFFRE
D'AFFAIRES
2 390 M€

CROISSANCE
ORGANIQUE
+3,0 %

MARGE
OPÉRATIONNELLE
13,1 %

POSITION
FINANCIÈRE SOLIDE
Levier : **x 0,3**

NOS AVANCÉES DANS L'IA GÉNÉRATIVE

AVANT 2023 : L'IA ÉTAIT DÉJÀ INTÉGRÉE DANS NOTRE OFFRE

Plusieurs solutions utilisaient l'IA / le *Machine Learning*

2023 : LANCEMENT D'IPSOS FACTO, NOTRE PLATEFORME D'IA GÉNÉRATIVE

Démocratiser : Disponible pour tous les collaborateurs afin d'intégrer l'IA Générative dans leur quotidien

Exploiter : Développer des bibliothèques et des applications pour la traduction, les synthèses, l'idéation...

Innovover : Créer de nouveaux produits et améliorer nos offres existantes

Le tout dans une plateforme sécurisée et agnostique

2024 : EXPANSION DE L'IA GÉNÉRATIVE, AU TRAVERS D'IPSOS FACTO

70 % des salariés d'Ipsos ont déjà utilisé Ipsos Facto en avril 2024

12 nouveaux produits / solutions seront lancés en 2024, à travers 9 lignes de service

L'intelligence humaine combinée à l'intelligence artificielle : les meilleurs modèles de langage du marché,
enrichis en permanence par les données d'Ipsos, la science des données et l'art de la question

UNE FEUILLE DE ROUTE DYNAMIQUE POUR LES PRODUITS D'IA GÉNÉRATIVE

SOLUTION	DESSCRIPTIF	LANCEMENT
InnoExplorer AI	Générer des idées, des concepts, des produits et prédire leur potentiel en combinant l'IA et les données des consommateurs	✓
Product Transfer	Prévoir, grâce à l'intelligence humaine et l'intelligence artificielle, le potentiel de transfert des produits d'un marché à l'autre	✓
Signals Gen AI	Permettre à nos clients de transformer les données des plateformes sociales en informations exploitables	✓
AI-Boosted Workshops	Générer de nouvelles idées avec moins de biais au cours d'un atelier sous la supervision des experts d'Ipsos	✓
AI Maturity Model	Permettre aux clients de prévoir leurs prochaines avancées en matière d'IA grâce à un modèle développé avec Microsoft	T2'24
Persona Bots for Segmentation	Améliorer la segmentation des consommateurs en utilisant des agents IA qui imitent les comportements de ces derniers (personas)	T2'24
AI-Assisted Curation	Aider nos clients à organiser et à synthétiser efficacement les données non structurées liées aux consommateurs	T3'24

HAUT NIVEAU DE SATISFACTION DES CLIENTS MAINTIEN DE L'ENGAGEMENT DES COLLABORATEURS



SATISFACTION CLIENTS

9/10



ENGAGEMENT EMPLOYÉS

76 %

IPSOS RECONNU À TRAVERS LE MONDE

IPSOS NAMED BY

TIME

ONE OF THE
WORLD'S BEST
COMPANIES
OF 2023

Source: survey conducted by Statista for TIME. Evaluation based on a formula of revenue growth, employee-satisfaction surveys, and rigorous environmental, social, and corporate governance (ESG) data.



IPSOS LISTED BY

Newsweek

AS ONE OF THE
WORLD'S MOST
TRUSTWORTHY
COMPANIES IN 2023

Source: survey conducted by Newsweek, in collaboration with market research partner Statista, across 23 industries from 21 countries.



IPSOS CITED BY

Forbes

ONE OF THE
WORLD'S TOP
COMPANIES
FOR WOMEN IN 2023

Source: survey conducted by Statista for Forbes on a sample of 70,000 women working for multinational corporations across 37 countries.



IPSOS RANKED #4 BY

CITYWIRE

AMONG THE 10 FAVORITE
FRENCH STOCKS
OF THE BEST GLOBAL
FUND MANAGERS

The only recognized value of the SBF 120.



Ipsos ranked

#1
most innovative
insights & analytics
company in the world
in the GRIT 2023 report

Greenbook
THE FUTURE OF INSIGHTS



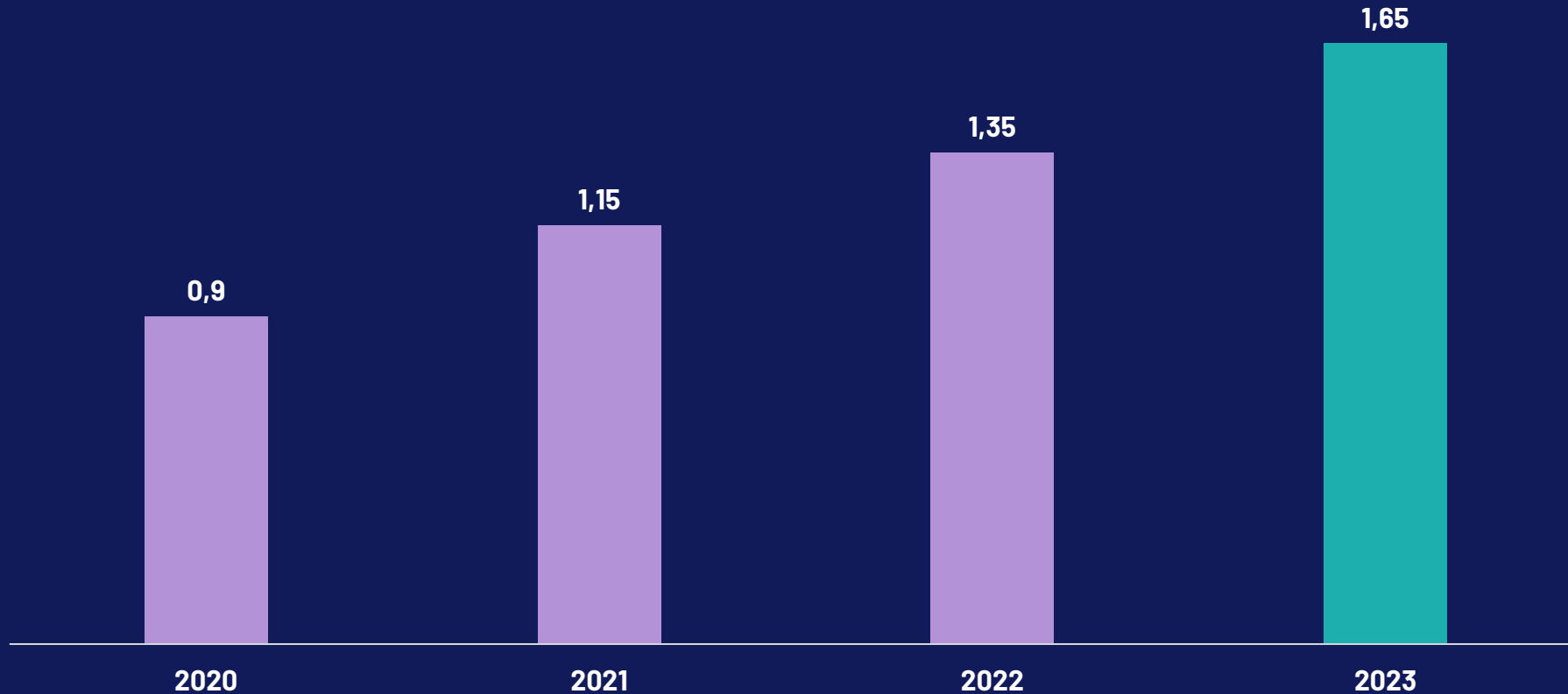
CRÉATION DE VALEUR POUR LES ACTIONNAIRES (1/2)

Valeur de l'action en €



CRÉATION DE VALEUR POUR LES ACTIONNAIRES (2/2)

En € par action

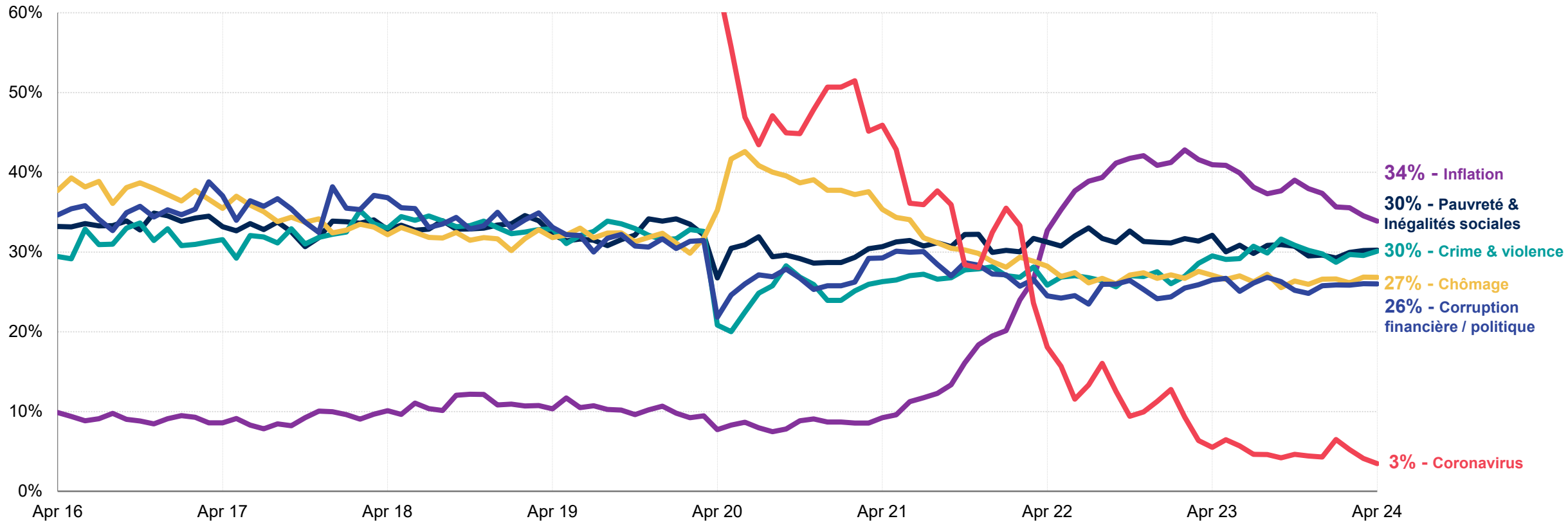


MONTANT DU DIVIDENDE PROPOSÉ : 1,65 € par action

GLOBALEMENT, NOUS OBSERVONS UN RETOUR DE LA CONFIANCE

PRÉOCCUPATIONS EN BAISSÉ CONCERNANT L'INFLATION

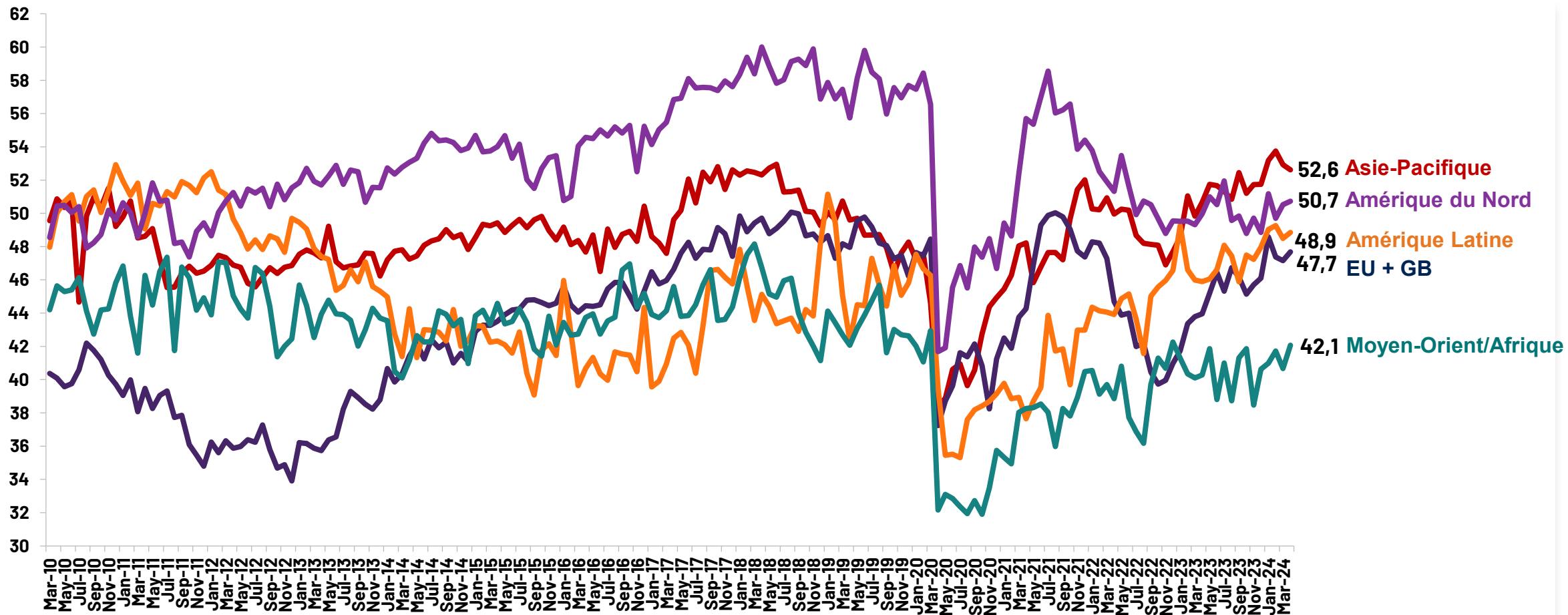
Q Parmi les sujets suivants, quels sont les trois qui vous paraissent les plus préoccupants dans votre pays?
Moyenne globale par pays



Base : Echantillon représentatif de 25 302 adultes âgés de 16 à 74 ans dans 29 pays, 2016 - 2024.

Source : Ipsos Global Advisor. Voir méthodologie pour plus d'informations.

LA CONFIANCE DES CONSOMMATEURS REMONTE PROGRESSIVEMENT



Indice basé sur les données de chaque mois depuis mars 2010

*Moyennes pour un mois donné basées sur tous les pays étudiés ce mois-là

© Ipsos | Assemblée Générale 2024

PERSPECTIVES 2024

CROISSANCE ORGANIQUE

Supérieure à **4** %

MARGE OPÉRATIONNELLE

~13 %

ÉVÈNEMENTS À VENIR

12

JUIN 2024

JOURNÉE INVESTISSEURS

24

JUILLET 2024

RÉSULTATS SEMESTRIELS

RAPPORTS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

02

Madame Solange Aïache

VOTE DES RÉSOLUTIONS

03

RÉSOLUTIONS 1 À 3

Approbation des comptes annuels, affectation du résultat et approbation du dividende

- **RÉSOLUTION 1** : Approbation des comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2023 : bénéfice de 26 783 681 euros.

Compte tenu des votes par correspondance, des votes en séance, et des pouvoirs donnés au Président, cette résolution est **adoptée**.

- **RÉSOLUTION 2** : Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2023 : bénéfice de 159 725 000 euros.

Compte tenu des votes par correspondance, des votes en séance, et des pouvoirs donnés au Président, cette résolution est **adoptée**.

- **RÉSOLUTION 3** : Dividende : 1,65 € (vs 1,35 € au titre de l'exercice 2022)

Compte tenu des votes par correspondance, des votes en séance, et des pouvoirs donnés au Président, cette résolution est **adoptée**.

RÉSOLUTION 4

Conventions réglementées

- Aucune convention nouvelle entrant dans le champ d'application de l'article L.225-38 du Code de commerce n'a été conclue au cours de l'exercice écoulé.

Compte tenu des votes par correspondance, des votes en séance, et des pouvoirs donnés au Président, cette résolution est **adoptée**.

RÉSOLUTIONS 5 et 6

Composition du Conseil – Mandats d’administrateurs

- **RÉSOLUTION 5** : Le renouvellement du mandat de Monsieur Filippo Lo Franco, en qualité d’Administrateur, pour une durée de quatre (4) ans, vous est proposé.

Compte tenu des votes par correspondance, des votes en séance, et des pouvoirs donnés au Président, cette résolution est **adoptée**.

- **RÉSOLUTION 6** : Le renouvellement du mandat de Monsieur Didier Truchot, en qualité d’Administrateur, pour une durée de quatre (4) ans, vous est proposé.

Compte tenu des votes par correspondance, des votes en séance, et des pouvoirs donnés au Président, cette résolution est **adoptée**.

RÉSOLUTIONS 7 et 8

Certification des informations en matière de durabilité

- **RÉSOLUTION 7** : La nomination de la société **Mazars S.A.** en qualité de Commissaire aux Comptes en charge de procéder à **la mission de certification des informations en matière de durabilité**, vous est proposée, pour la durée de son mandat restant à courir au titre de sa mission de certification des comptes d'Ipsos SA, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer, en 2028, sur les comptes de l'exercice 2027.

Compte tenu des votes par correspondance, des votes en séance, et des pouvoirs donnés au Président, cette résolution est **adoptée**.

- **RÉSOLUTION 8** : La nomination de la société **Grant Thornton** en qualité de Commissaire aux Comptes en charge de procéder à **la mission de certification des informations en matière de durabilité**, vous est proposée, pour la durée de son mandat restant à courir au titre de sa mission de certification des comptes d'Ipsos SA, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer, en 2029, sur les comptes de l'exercice 2028.

Compte tenu des votes par correspondance, des votes en séance, et des pouvoirs donnés au Président, cette résolution est **adoptée**.

RÉSOLUTION 9

Fixation du montant annuel global de la rémunération des administrateurs

- Il vous est proposé de fixer le montant global maximum à répartir entre les administrateurs.

Compte tenu des votes par correspondance, des votes en séance, et des pouvoirs donnés au Président, cette résolution est **adoptée**.

RÉSOLUTION 10

Vote (« Ex-Post ») sur la rémunération de Ben Page, Directeur général

- Approbation sur les éléments de la rémunération et des avantages versés ou attribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2023 au Directeur général.

Compte tenu des votes par correspondance, des votes en séance, et des pouvoirs donnés au Président, cette résolution est **adoptée**.

RÉSOLUTION 11

Vote (« Ex-Post ») sur la rémunération de Didier Truchot, Président du Conseil d'administration

- Approbation sur les éléments de la rémunération et des avantages versés ou attribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2023 au Président du Conseil d'administration.

Compte tenu des votes par correspondance, des votes en séance, et des pouvoirs donnés au Président, cette résolution est **adoptée**.

RÉSOLUTION 12

Vote « Ex-ante » sur la politique de rémunération du Directeur général

- Approbation de la politique de rémunération du Directeur général.

Compte tenu des votes par correspondance, des votes en séance, et des pouvoirs donnés au Président, cette résolution est **adoptée**.

RÉSOLUTION 13

Vote « Ex-ante » sur la politique de rémunération du Président du Conseil d'administration

- Approbation de la politique de rémunération du Président du Conseil d'administration.

Compte tenu des votes par correspondance, des votes en séance, et des pouvoirs donnés au Président, cette résolution est **adoptée**.

RÉSOLUTION 14

Vote « Ex-ante » sur la politique de rémunération des Administrateurs

- Approbation de la politique de rémunération des Administrateurs.

Compte tenu des votes par correspondance, des votes en séance, et des pouvoirs donnés au Président, cette résolution est **adoptée**.

RÉSOLUTION 15

Approbation des informations relatives aux rémunérations des mandataires sociaux, mentionnées à l'article L.22-10-9 I du Code de commerce

- Approbation des informations relatives aux rémunérations des mandataires sociaux, mentionnées à l'article L.22-10-9 I. du Code de commerce.

Compte tenu des votes par correspondance, des votes en séance, et des pouvoirs donnés au Président, cette résolution est **adoptée**.

RÉSOLUTION 16

Autorisation de rachat d'actions propres dans le cadre d'un programme de rachat

Autorisation de rachat d'actions de la Société

- Nombre maximum d'actions pouvant être acquises : 4 320 322 (soit 10 % du capital au 31/12/2023)
- Prix d'achat maximal : 80 € par action
- Montant maximal d'investissement : 300 M€

Compte tenu des votes par correspondance, des votes en séance, et des pouvoirs donnés au Président, cette résolution est **adoptée**.

RÉSOLUTION 17

Autorisation à conférer au Conseil d'administration à l'effet d'annuler des actions acquises par la Société dans le cadre de son programme de rachat d'actions

Cette résolution a pour objet d'autoriser le Conseil d'administration à annuler tout ou partie des actions acquises ou à acquérir par la Société dans le cadre du programme de rachat d'actions.

- Durée de validité : 18 mois
- Plafond : annulation dans la limite de 10% du capital social par périodes de 24 mois.

Compte tenu des votes par correspondance, des votes en séance, et des pouvoirs donnés au Président, cette résolution est **adoptée**.

RÉSOLUTIONS 18 à 27

Délégations de compétence et autorisations financières

- Les délégations de compétence et autorisations financières visées dans les résolutions n°18 à 27 ont pour objet de permettre au Conseil d'administration de disposer le moment venu, avec assez de flexibilité si besoin, de diverses possibilités de procéder à des augmentations de capital conformément à la réglementation en vigueur, afin de réunir les moyens financiers nécessaires à la mise en œuvre de la stratégie de développement de la Société.

Compte tenu des votes par correspondance, des votes en séance, et des pouvoirs donnés au Président, ces résolutions sont toutes **adoptées**.

RÉSOLUTION 28

Modification de la limite d'âge statutaire applicable au Président du Conseil d'administration

- La modification de l'article 16 des statuts est soumise à votre vote afin de modifier la limite d'âge applicable au Président du Conseil d'administration, de telle sorte que cette limite d'âge soit fixée à 85 ans (au lieu de 80 ans).

Compte tenu des votes par correspondance, des votes en séance, et des pouvoirs donnés au Président, cette résolution est **adoptée**.

RÉSOLUTION 29

Pouvoirs pour les formalités

- Pouvoirs à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales requises pour mettre en œuvre les décisions de l'Assemblée générale des actionnaires.

Compte tenu des votes par correspondance, des votes en séance, et des pouvoirs donnés au Président, cette résolution est **adoptée**.

MERCI